

Concevoir et animer des activités motrices sollicitant les capacités cognitives et sociales pour le public sénior

RS7730 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	330, 333, 335
Formacode(s)	44571, 44521, 44089, 15452
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/09/2026
Date d'échéance	30/09/2029

Certificateur(s)

ENCP · SIRET : 51424830100079

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification vise à valider les compétences professionnelles nécessaires à la conception et à l'animation d'activités de stimulation motrice, sollicitant également les capacités cognitives et sociales, spécifiquement destinées à un public âgé. Elle répond à un besoin croissant d'interventions adaptées à la préservation des capacités mentales et physiques des personnes âgées, qu'elles vivent en établissement ou à domicile.

Les activités conçues et animées par les titulaires de cette certification visent à maintenir, stimuler, voire développer les capacités motrices et sensorielles (équilibre, coordination, proprioception, mobilité douce) afin de préserver et maintenir l'autonomie des personnes, tout en favorisant leurs interactions sociales.

Dans ce cadre, les fonctions cognitives (mémoire, attention, langage, raisonnement) associées aux fonctions motrices sont mobilisées, et les séances encouragent l'engagement actif, l'expression et l'interaction entre les individus.

Si le contenu de cette certification a pour spécificité d'associer la dimension cognitive dans les compétences de conception et d'animation d'activités motrices, notamment à travers les approches de la proprioception et de la motricité, elle ne relève en aucun cas d'un champ thérapeutique ou médical, mais s'inscrit pleinement dans une approche préventive, éducative et sociale pour améliorer le bien être des personnes âgées.

Cette certification s'adresse aux professionnels du sport, professionnels de l'animation, professionnels du soin ou de l'accompagnement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Recueillir les besoins moteurs, cognitifs et sociaux d'un public sénior bénéficiaire de séances d'activités motrices, en s'appuyant sur une observation ciblée des participants, en échangeant de manière informelle ou structurée avec les participants et/ou l'équipe encadrante, et en mobilisant des outils simples

de détection et de recensement des besoins, afin d'identifier les capacités motrices et cognitives préservées et les fragilités à prendre en compte pour concevoir des ateliers adaptés, et garantir la pertinence et la sécurité des séances proposées.

Concevoir une séance d'activités articulant stimulation motrice, cognitive et/ou sociale en sélectionnant, adaptant ou combinant des exercices de pratiques corporelles douces

et/ou de jeux cognitifs et/ou d'interactions sociales favorisant toujours la réussite, et en tenant comptes des profils et des capacités de tous les bénéficiaires, afin de proposer un contenu de séance et une progression structurés, équilibrés, sécurisés et inclusifs, visant le maintien de la mobilité, la sollicitation des fonctions cognitives, et le renforcement de l'engagement individuel et collectif.

Animer une séance d'activités articulant stimulation motrice, cognitive et/ou sociale en mettant en œuvre des techniques d'animation accessibles et adaptées aux différents profils, en intégrant des moments d'échange, des temps de repos, des activités collaboratives ou à visée relationnelle, en adoptant une posture professionnelle, dynamique, mais attentionnée et en facilitant la communication avec et entre les participants à travers des consignes encourageantes et inclusives, afin de favoriser le sentiment d'appartenance à un groupe, l'implication de tous les participants et le bon déroulement de la séance dans un cadre sécurisant et stimulant.

Adapter le déroulé de la séance d'activités articulant stimulation motrice, cognitive et/ou sociale, en tenant compte des capacités et freins de chaque participant au cours de la séance, en observant les réactions et signaux d'adhésion, de fatigue ou de désengagement, en ajustant les modalités pour systématiquement favoriser différentes formes de réussite des participants, afin de prévenir les situations de sur-stimulation ou de mise en échec, de maintenir une participation active et agréable, et de garantir une activité individualisée, même en situation collective.

Mesurer l'impact d'une séance ou d'un cycle d'activités articulant stimulation motrice, cognitive et/ou sociale, en s'appuyant sur des retours verbaux et non verbaux,

en relevant les évolutions dans des grilles d'observation simples ou via des indicateurs de participation, à l'issue et/ou au fil des séances afin d'apprécier les effets globaux de l'activité sur le plan moteur, cognitif et/ou relationnel, d'adapter les séances ultérieures.

Partager les évolutions observées lors des séances d'activités motrices, cognitives et/ou sociales auprès des équipes et parties prenantes, en restituant les éléments significatifs relevés lors des séances, en adaptant le contenu et les modalités de restitution (orale ou écrite) au profil des interlocuteurs, afin de permettre un suivi accessible, inclusif et individualisé des bénéficiaires, et d'inscrire l'intervention dans une logique d'amélioration continue favorisant la continuité et la cohérence des séances.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le projet prend en compte les cadres réglementaires applicables aux métiers des publics cibles, conformément aux attendus "contraintes légales et réglementaires" (notamment lorsque l'activité implique une obligation de qualification ou une articulation avec une certification tierce).

- Éducateurs sportifs : l'encadrement contre rémunération relève du Code du sport et implique la détention de qualifications et la carte professionnelle ; la certification RS vient en complément de compétences d'adaptation au public senior, sans se substituer aux obligations d'exercice.
- Animation en établissement : les EHPAD ont des obligations relatives à l'animation de la vie sociale (socle de prestations), ce qui renforce l'exigence d'intervenants qualifiés et structurés.

Note d'opportunité - ENCP (2)

- Aides-soignants / AES / accompagnement : professions réglementées (diplômes d'État, exercice encadré), et les activités visées par la certification sont explicitement hors champ médical/paramédical (pas d'actes thérapeutiques ou de rééducation), avec une nécessaire coordination avec l'équipe pluridisciplinaire.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder à la formation préparant aux épreuves certificatives, le candidat doit justifier de relever de l'un des métiers/fonctions suivants :

- Professionnels du sport (éducateurs sportifs, professeurs de sport, titulaires du BPJEPS AF, BPJEPS APT, BPJEPS AGFF, BEACPC,

DEUST métiers de la forme, Licence STAPS entraînement sportif

ou optimisation de la performance, BEMF,

DU de préparation physique...)

- Professionnels de l'animation (animateurs de loisirs, animateurs socioculturel, ...) souhaitant intervenir en

associations pour seniors, EHPAD, CCAS, résidences autonomie, structures associatives ou privées accueillant un public senior

- Professionnels du soin ou de l'accompagnement (aides-soignants, auxiliaires de vie, accompagnants éducatifs et sociaux (AES), AMP, ayant au minimum 6 mois d'expérience d'animation ou d'accompagnement de personnes

âgées).

Un justificatif sera exigé par l'ENCP afin de valider l'inscription aux épreuves certificatives.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour obtenir la certification il faut avoir acquis l'intégralité des compétences du référentiel.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury d'évaluation et de certification est, a minima, composé de 3 personnes respectant autant que possible la parité :

- un représentant de l'organisme certificateur, n'ayant pas de lien ni formé de candidat inscrit à la session d'examen dont il est membre.
- au moins 2 représentants externes à l'organisme certificateur qui peuvent être : des professionnels du sport (éducateurs sportifs, professeurs de sport, titulaires du BPJEPS AF, BPJEPS APT, BPJEPS AGFF, BEACPC, DEUST métiers de la forme, Licence STAPS entraînement sportif ou optimisation de la performance, BEMF, DU de préparation physique), des professionnels de l'animation (animateurs de loisirs, animateurs socioculturel, ...), professionnels du soin ou de l'accompagnement (aides-soignants, auxiliaires de vie, accompagnants éducatifs et sociaux (AES), AMP, ...) justifiant d'une expérience professionnelle de minimum 2 ans dans la conception et l'animation des activités motrices sollicitant les capacités cognitives et sociales pour le public sénior.

Base légale

Date de décision	30/09/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/09/2029
Date de dernière délivrance possible	30/03/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2026	8	—	—	—
2025	14	—	—	—

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.encp.fr/formations/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7730/>